

COMMUNIQUE

RECRUTEMENT DE JEUNES CAMEROUNAIS A LA FORMATION AUX METIERS FERROVIAIRES DE BASE

Le Directeur Général de CAMRAIL porte à la connaissance du public et des jeunes diplômés Camerounais que l'entreprise organise, en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle et Continue-La Salle, un concours pour le recrutement de 76 candidats à la formation aux métiers ferroviaires de base, selon les modalités ci-après :

I. DATE DE CONCOURS

Samedi, le 08 mai 2021

II. INSCRIPTION AU CONCOURS

L'inscription se fait à l'une des adresses suivantes :

www.camrail.net ou www.lasalle-douala.org au plus tard le 24 avril 2021

III. CONDITIONS A REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

Voir fichier Excel en annexe

IV. DATE ET LIEUX D'EXAMEN

Le concours aura lieu le samedi, 08 mai 2021 à partir de 07h30mn dans les centres d'examen suivants :

- Douala : Centre de Formation Professionnelle et Continue-La Salle à AKWA ;
- Yaoundé : Collège Catholique Saint Benoît à MVOLYE ;
- Ngaoundéré : Collège de Mazenod.

V. CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne (Sous format PDF ou JPEG)

- Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un curriculum vitae portant l'adresse complète / numéro de téléphone du candidat ;

- Un reçu de versement des frais d'inscription au concours, d'un montant de **13 000 francs CFA** (Treize mille francs CFA). Cette somme représente 50% du coût total de 26 000 FCFA (Vingt-six mille), dont la partie restante est subventionnée par CAMRAIL ;
- Numéro de Compte ECOBANK : CM21 10029 00001 02201150502 32,
- Titulaire du compte : Formation continue La Salle.

N.B : Les frais de concours sont non remboursables.

IV. LES ETAPES DU CONCOURS :

Le concours se déroulera en trois étapes :

- Les épreuves écrites
- Les visites médicales
- Les tests psychotechniques.

IV.1- LES EPREUVES ECRITES : voir fichier en annexe

Les candidats se présenteront 30 minutes avant l'heure de la première épreuve devant les salles d'examen munis de la Carte Nationale d'Identité et du dossier physique à déposer aux secrétariats des centres d'examens. Ils ne devront avoir sur eux aucun document. Les feuilles de composition et de brouillon leur seront remises en salle.

La moyenne d'admission à l'issue des épreuves écrites est supérieure ou égale à 12/20 et sans note éliminatoire.

IV.2 - LES VISITES MEDICALES ET LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES :

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les visites médicales et les tests psychotechniques.

Les résultats des admissibilités et définitifs du concours et la date de démarrage de la formation seront diffusés sur les sites www.lasalle-douala.org et www.camrail.net. Cette diffusion seule faisant foi.

Les candidats déclarés définitivement admis devront s'inscrire au CFPC-La Salle à Douala moyennant paiement des frais de formation qui seront communiqués ultérieurement et dont la moitié sera prise en charge par CAMRAIL.

Au bout de ce processus de formation, les candidats ayant obtenu la note minimale requise seront directement recrutés à CAMRAIL.

Le Directeur Général de CAMRAIL



Le Directeur du CFPC-La Salle

